

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
MAIRIE DE SAINT MARS LA REORTHE**

L'an 2025, le 10 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT MARS LA REORTHE**, légalement convoqué le 5 mars 2025 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Patrice BERTRAND, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : Patrice BERTRAND, Laydie PASQUIER, Charlotte de VILLIERS, Eric RETAILLEAU, Virginie AUDUREAU, Sylvie BOUDAUD, Sylvie CAILLAUD, Alexandra FONTENEAU, Vincent MICHEL, Laurence MICHOT, Jean-Jacques MOURGEOTTE, Geoffrey PUAUD, Henri RETAILLEAU.

A donné procuration :

Geoffrey PUAUD à Eric RETAILLEAU

Cyril RAUTURIER à Virginie AUDUREAU

Secrétaire de séance : Sylvie CAILLAUD

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – LE JARDIN DU PÂTI

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 212-31 L 2122-21 et L 2343-1 et 2 et R.2342-1 à D. 2342-12,

Vu la délibération du conseil municipal en date 2 avril 2024 approuvant le budget primitif de l'exercice 2024,

Vu les délibérations du conseil municipal approuvant les décisions modificatives relatives à cet exercice.

Le Maire expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2024.

Le Maire ayant quitté la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence de Madame Laydie PASQUIER, 1^{ère} adjointe, conformément à l'article L2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

Envoyé en préfecture le 11/03/2025

Reçu en préfecture le 11/03/2025

Publié le

ID : 085-218502425-20250310-2025_14_05-BF

S²LO

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

adopte le compte administratif de l'exercice 2024, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	0 €	124 801,39
Recettes	90 357,54	26 130,00
Résultat de l'exercice 2024	90 357,54	-98 671,39
Résultat reporté 2023	-90 357,54 €	198 897,46
Résultat cumulé	0 €	100 226,07

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire
Patrice BERTRAND

